

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, vers le 24 mai 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (157r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, vers le 24 mai 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45680>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [vers le 24 mai 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin communique à Lecoq de Boisbaudran l'état des appareils que Jacquet doit lui remettre. Sur l'appel du jugement par Jacquet. Godin pense qu'il n'a plus de motif de faire appel puisqu'il a offert de lui verser 10 000 F à mesure qu'il remettra les objets qui lui ont été livrés, mais qu'il se trouve peut-être gêné pour lui remettre les objets et qu'il est peut-être balloté par ses hommes d'affaires. Godin suggère à Lecoq de Boisbaudran que Vuillamy, qui désire se mettre en voyage, ne sera plus utile à Paris si Jacquet se refuse à remettre les appareils.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)
["Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Vuillamy, C. \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 13/11/2024

Ag effonsiue luy de bois baude

effonsiue

je vous joins a cette littere l'etat general
des appareils que paquet doit me remettre
je n'ai pas envoi une telle signification
de jugement rendu a son profit.

vous paraissay douteux de l'appel de
paquet que molef pour lui faire refuser
l'acquiescer au jugement puisque je
lui ai offert de le faire et de disposer
de 10 mille francs pour lui etre versé
a mesure de la remise des objets
qu'il me doit. pour ce etre embarras
on il se trouve de me le remettre
et pourtant votre projet de convention
qui laissez de la marge il est donc
probable que ballot par ses hommes
d'affaires il finira par l'appel

si paquet se refuse a me remettre
les objets que detient la prison de St
williams ne sera probablement plus suivi
a Paris. il faudra se mettre en voyage
et mes intérêts le ramenant aussi vite
que je vous prie a que vous en pensez
veuillez agir mes sentiments distingués

Gobert